

Le Brasseur Syndical



Le Syndicat des travailleuses et des
travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN)

Volume 2, # 10 et 11
Octobre et novembre 2005

Retrouvez-nous sur le Web
Au : www.sttbl.com

Téléphone : 514-368-4999
Télécopie : 514-368-7771
Messagerie : sttbl@bellnet.ca

Date de tombée

Prochain numéro:

26 novembre 2005

Écrivez nous!

Dans ce numéro:

Fini le beau temps	1
Résumé de l'exécutif octobre	2
Résumé de l'exécutif novembre ...	3
Départ(s) à la retraite	3
Nouveaux permanents	3
Résumé de l'exécutif novembre ...	4
Résumé de l'exécutif novembre ...	4
Pool de hockey	4
Lettre à Jacques Bérubé.....	4

Fini le beau temps...

Septembre, octobre, peu importe, l'été est bel et bien terminé. La nature commence peu à peu à s'engourdir, à s'endormir pour les mois désagréables, difficiles et ennuyeux (la pelle, la gadoue, les maux de dos, etc.) que représente la saison hivernale.

Le temps de l'année où les étudiants retrouvent, bien malgré eux, les colles et questions du corps professoral. Tout un défi !!!

Les travailleurs syndiqués de l'emballage, à l'instar des étudiants, devront eux aussi affronter, faire face à de nouveaux projets. Tout un défi!!!

Dans l'entreprise, les projets abondent (BABAR), les idées revolent de partout. Ça brasse, quoi.

Malgré tout ce micmac, certaines questions persistent...

En effet, le simple travailleur journalier, sans carte professionnelle, de même que l'électricien, le mécanicien ainsi que le plombier, tous s'interrogent sur leur avenir à court, à moyen et à long terme.

Le potentiel et l'expérience de ces personnes sont-ils exploités au maximum ?

L'ancienneté, le choix de vacances, le

choix d'équipe continueront-ils à être respectés?

Ce projet d'entreprise mérite qu'on lui porte toute notre attention, car cette façon de faire (ex: affichage de poste) pourrait se refléter dans tous les autres départements.

L'important, c'est que ces questions très légitimes, justifiables, soient ou aient été posées et qu'elles suscitent des réflexions...

Qui fait l'âne ne doit pas s'étonner si les autres lui montent dessus

Pour bien faire, mille jours ne sont pas suffisants, pour faire mal, un jour suffit amplement

Point n'est besoin d'élever la voix quand on a raison

Proverbe chinois

Résumé de l'exécutif de octobre 2005

Rapport du Président

Yves Poirier:

Suite à des discussions avec l'employeur, la compagnie considère avoir obtenu un règlement dans le dossier de Yves, donc nous allons demander l'opinion d'un arbitre (18-10-05), s'il y a bien eu entente ou non.

Réponses de 3^{ième} étape:

Toujours en attente de réponse. Il nous manque les réponses de l'emballage du mois de juillet en plus de celles qui traînent depuis 18 mois.

Évaluation de la main-d'œuvre de février et juillet. Nous n'avons toujours pas procédé à l'évaluation de la main-d'œuvre. Nous sommes toujours en attente des Ressources Humaines.

Quantum de vacances:

Le dossier du quantum de vacances sera entendu à la cour supérieure le 14 décembre 2005.

Liste des irritants:

Lors de notre rencontre avec Jacques Bérubé, il avait été convenu qu'on leur remettrait une liste d'irritants, ce qui a été fait. Je crois qu'ils n'ont pas beaucoup appréciés cette dite liste. Pourtant, tout ce qui est écrit est le sentiment général des salariés. Le lien de confiance envers nos dirigeants n'a jamais été aussi bas.

Suite à la parution de la liste, certains dirigeants ont démontré une volonté de collaborer avec les représentants syndicaux et les salariés, alors que d'autres nous ont totalement ignorés.

Rapport du trésorier

Claude nous présente le budget du dernier mois, tout est en règle. **Cependant de façon à aider notre employeur à rencontrer ses objectifs fiscaux, je vous avise qu'il y aura une distribution de stylos à l'effigie de notre syndicat STTBL. Je vous invite donc à les utiliser pour votre travail chez Labatt. Je suggère aussi d'en distribuer à vos supérieurs. Ensemble nous aurons ainsi le sentiment d'aider fièrement notre pauvre employeur.**

Rapport du VP Expédition \ entrepôt

1. Suite au changement du carré de mixte à CMM, j'ai demandé une rencontre avec la firme G.C.L. et je devrais avoir une date cette semaine pour voir les nouveaux paramètres.

2. Alain Dussault doit rencontrer Daniel St-Jacques cette semaine pour le grief de 15 min qui est maintenant finalisé afin de déterminer quelle date ils vont faire le paiement.

3. Le transfert des permanents forcés à CMM vers l'usine va se faire pour la prochaine cédule cette semaine, après 1 mois et demi d'attente, ils vont aller graduellement pour la formation.

4. Alain Dusseault nous a parlé de donner une formation pour les enrobeuses à l'usine.

5. On a demandé de faire vérifier la vitesse de tous les trois roues à CMM pour quelle soit sécuritaire et équitable pour tout le monde. Michel Paquette va vérifier.

6. La signature pour le choix d'endroit va commencer le 13 octobre au 21

octobre 2005. Le choix de vacances va débuter le 24 octobre. J'ai demandé de finir ça pour la fin d'octobre si possible.

7. Le port de la ceinture à l'expédition pour les camions à fourche, Alain Dussault est supposé d'acheter des clips pour empêcher la ceinture de serrer.

On a demandé d'afficher la liste de prix dans la roulotte pour la vente de bière et ce sera fait.

Rapport du VP Emballage \ brassage

Emballage:

Il y a deux griefs à l'emballage en 2^{ième} étape, toujours en attente de réponses de 3^{ième} étape auditionner le 5 juillet. Jean Drolet m'a indiqué qu'il aurait des réponses pour moi d'ici la fin de la semaine.

1. Congé de Noël 2005 sanitation et entretien.
2. Formation d'un comité de travail à l'emballage.
3. Absentéisme besoin d'éclaircissement.
4. Formateur à la FC.

Brassage:

1 grief en 2^{ième} étape.

1. Résumé de ma rencontre patronale/syndicale du 7 octobre. (procédé surtemps pour les gens des 12 heures, tour du département pour la procédure à adopter, formation pour automatisation, absentéisme).
2. Interprétation de la clause de contremaître temporaire.

Proposition d'avoir un VP au brassage

Rapport de l'entretien

1. Nous avons eu une rencontre patronale/syndicale le 30 septembre et avons déjà marqué à l'agenda le 14 octobre pour une nouvelle rencontre.

2. Dossier en instrumentation et contrôle, nous avons eu une mise à jour de Dominique Cyr (des R.H.) pour l'évaluation des dossiers par une personne du cégep Ahunsic (peut-être il y aura une entrevue ou un examen pour déterminer les équivalences).

3. Il y a eu une information de Minh sur les PM, ils vont être conçus (le contenu et la fréquence) par le national et ainsi regrouper les meilleurs pratiques.

4. Toutes les embauches sont gelées pour 2005, en attente du budget pour 2006.

5. Pour les Nordsons ainsi que le poste de graisseur, Minh va nous revenir après discussion avec Jean-Luc Sauvé.

6. Avons eu des discussions sur l'annexe D point 25.

Avons eu des discussions sur la procédure de surtemps pour l'équipe D.

Résumé de l'exécutif de novembre 2005

Rapport du Président

Affichage Projet BABAR: Un affichage a été fait pour les opérateurs de l'emballage pour la nouvelle ligne # 1. Nous avons contesté par grief et nous avons affiché un tract sur les babillards pour expliquer notre désaccord avec l'affichage.

De plus, même s'il n'en ait pas question dans le tract, les empaqueteuses ne sont pas une opération selon notre c.c. et il n'est pas question que ça le devienne avant la prochaine négo. La compagnie voudrait qu'on lui donne tout sur un plateau d'argent, alors qu'elle ne nous offre rien en retour. J'entends souvent parler de win-win, mais dans ce dossier, je ne vois pas où l'on pourrait être gagnant.

Contremaître temporaire: Lors de la rencontre d'étape du 14 octobre, nous avons demandé à Daniel St-Jacques son interprétation de l'article 5,17 de la c.c. concernant les contremaîtres temporaires (6 mois) car nous ne sommes pas d'accord avec l'interprétation de Nathalie Laberge au brassage. Elle considère qu'elle peut utiliser un contremaître temporaire durant 5 mois, le débarquer une (1) semaine et le reprendre ensuite, tant qu'il débarque une (1) semaine avant d'avoir fait 6 mois, elle peut le reprendre en tout temps. Nous considérons que contremaître temporaire ne peut pas faire plus de 6 mois dans une même année. Nous attendons une réponse de Daniel St-Jacques. Si nous ne nous entendons pas, un grief sera déposé et nous retirerons les contremaîtres après trois (3) mois, tant que ça ne sera pas réglé.

Certificat médical: Un salarié de l'expédition s'est absenté du travail le vendredi avant ses vacances car il était malade et l'employeur lui a demandé un papier médical. Il est allé voir son médecin le jour même qui lui réclame un montant de \$10.00 pour son rapport. Le salarié va voir Alain Dussault qui refuse de payer. Un grief a été déposé.

Réponse de 3^{ème} étape: Il nous manque encore plusieurs réponses de 3^{ème} étape et j'ai discuté avec Daniel St-Jacques à ce sujet mercredi dernier et il m'a répondu que ça s'en venait. Le problème s'est justement ça, ça s'en vient tout le temps mais ça n'arrive jamais.

Évaluation de la main-d'œuvre (février - juillet): L'évaluation de la main-d'œuvre n'a pas encore été faite, ni pour février, ni pour juillet. Lors de la rencontre d'étape le 14 octobre 2005, j'ai demandé à ce qu'on cédule 2 rencontres. Jean Drolet doit parler aux gens concernés et nous proposer des dates.

Maintenant qu'on sait qu'il y a trop de gens à la livraison, les prochains salariés temporaires de la livraison qui deviendront permanents devraient être nommés dans les départements où il y a un manque de main-d'œuvre.

Remplacement de l'homme de service: Nous avons fait une demande à Daniel St-Jacques pour qu'il affiche le poste de remplaçant de l'homme de service. Quand Julien s'en va en vacances, il le remplace avec Serge Brouard sans qu'un affichage ait lieu. Il y a des personnes intéressées par le poste qui exige un affichage afin que ce soit juste et équitable. Nous attendons une réponse de Mr. St-Jacques.

Back Log de griefs: Nous travaillons sur une proposition globale de règlement de griefs avec l'employeur. L'objectif est de régler dans une même offre la grande majorité de griefs teamster's restant ainsi que certain plus récent. Nous avons eu plusieurs discussions jusqu'à présent, sans en venir à une entente. Les discussions se poursuivront cette semaine. À suivre...

Arbitrage: Nous avons eu 4 audiences d'arbitrage avec Marc Leboeuf au cours des 2 dernières semaines. Nous prévoyons avoir besoin de 3 ou 4 autres audiences qui n'ont pas encore été cédulées. L'arbitre doit contacter les procureurs cette semaine afin de fixer d'autres dates.

Nous avons 4 autres arbitrages d'ici la fin du mois. Et il y en a 7 autres cédulés en

décembre.

Rapport du trésorier

Claude nous présente le budget du dernier mois, tout est en règle

Rapport du VP Expédition \ entrepôt

Les signatures sont presque terminées, ils vont commencer le choix des vacances cette semaine.

Je vais avoir une rencontre avec Sylvain Fournier dans le but de voir combien de permanents ils auront besoin à C.M.M..

Le 18 octobre dernier, j'ai eu une rencontre avec la firme G.C.L. ils ont été transparents pour les temps et mouvement à la préparation des commandes.

Griefs de 15 minutes, toujours en attente d'une date pour les paiements.

Griefs 2^{ème} étape, 1 à C.M.M. et 4 à l'usine.

Rencontre patronale/syndicale expédition usine le 8 novembre 2005. À suivre

Rapport du VP Emballage \ brassage

Affichage des postes sur la ligne #1: Le syndicat a discuté avec la compagnie, nous avons exprimé notre désaccord, maintenant le syndicat attend la suite et reste vigilant quand au respect de la convention collective.

Comité de travail à l'emballage: Dernièrement nous avons été approchés pour réévaluer l'organisation du travail à l'emballage et cela dans le cadre de rencontre patronale/syndicale. Comme vous le savez sûrement, au niveau de l'organisation du travail (choix de poste de travail, choix d'heure, définitions des tâches de travail etc.), la convention collective ne nous permet pas grand aménagement. Comme le syndicat a souvent demandé d'être consulté avant la prise de décision, pour ne pas être mis devant le fait accompli, il est dans notre intérêt à tous et toutes d'être assis à la même table pour trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties. Sachez qu'il est de notre volonté de faire avancer les choses et que ce n'est pas nécessairement parce que nous sommes assis à la même table, que nous sommes toujours d'accord avec les décisions présent par l'employeur. Je vous invite donc à exprimer votre point vue auprès de l'employeur concernant vos craintes ou questionnements.

Formation des délégués 24 et 25 novembre: Il y aura une formation pour les délégués qui n'ont pas été formés au printemps dernier. La formation aura lieu les 24 et 25 novembre prochain. Il est dans notre intention de continuer de former les délégués (e) sur une base annuelle, autant les nouveaux délégués(e) que les délégués déjà en place.

En terminant, je serai absent pour raison de maladie pour une période de 8 à 12 semaine et ce en date du 17 novembre 2005. Pour toutes questions n'hésitez pas à communiquer avec Yanic Beaudry.

Départs à la retraite:

Bernard Dagenais
Michel Gagné
Yves Poirier (démission)

Nouveaux permanents:

Serge Gravino

Collaborateurs:

Comité journal:
Alain Ayotte
Claude Pagé
Dany Richard

V.P. à l'information:

Alain Bélanger

Collaborateurs:

Impression:
Imprimerie C.S.N.

Résumé de l'exécutif de novembre 2005 (Suite)

Rapport du VP Livraison

Rencontre de grief 3ième étape le 18 octobre dernier, 12 griefs d'auditionnés, 6 réglés, 1 porté en arbitrage et 5 en attente de réponse.

Rencontre patronale/syndicale le 1er novembre dernier, plusieurs points discutés mais n'avons plus passés à travers tous les points à l'agenda, donc une autre rencontre est prévue la semaine prochaine. Je serai alors en mesure de mieux vous détailler les sujets discutés. Ce fut une excellente rencontre avec de franches discussions.

C. Simard me demande d'avoir une entente sur l'article 5.17 concernant les salariés syndiqués qui vont comme contremaîtres. A suivre

Des modifications seront faites suite à des visites chez certains clients. Un dossier que nous suivons de très près.

Finalement le choix des vacances d'hiver aura lieu à la fin novembre exceptionnellement suite au transfert de 5 salariés vers le département de l'expédition. Les cotas de vacances hebdomadaires resteront sensiblement les mêmes que l'an passé.

Michel Doucet est venu rencontrer les salariés de la livraison pour faire le bilan sur les ventes de l'été 2005. Que des félicitations pour les salariés de la livraison, suite à la période noire du retour du conflit de travail 2003, ça fait du bien à entendre. Les efforts demandés aux salariés de la livraison pour rencontrer les objectifs de la compagnie sont très ambitieux. En espérant qu'ils en sont conscients.

Création de poste de vendeur direct chez les clients par la cie, syndiqué teamster avec les bureaux, alors que nous sommes conventionné sur ces postes que nous occupions anciennement. J'ai initié une première démarche verbale au près de C. Simard, il me dit que ça doit être porté à un niveau supérieur à lui.

C. Simard me demande si on peut rapporter le congé du mardi 27 décembre 2005 au mercredi le 4 janvier 2006. Je lui demande en retour d'accorder le 5 et 6 janvier sans solde à ceux qui le désirent afin de pouvoir bénéficier d'une semaine de congé complète. J'attends une réponse.

Lettre à Jacques Bérubé

Monsieur Jacques Bérubé,

Tel que convenu, je vous informe par écrit que l'exécutif syndical ne participera plus aux rencontres d'information mensuelles avec vous.

Comme je vous l'ai expliqué, nous avons plusieurs dossiers irritants présentement et nous considérons que vous ne mettez pas les efforts nécessaires afin de corriger la situation. Sans doute, avez vous des préoccupations plus grandes pour le moment.

Pour notre part, les préoccupations des membres de notre syndicat sont plus importantes que les réunions informelles auxquelles vous nous invitez.

Les gens considèrent qu'en assistant à ces réunions, nous ne réglons pas les problèmes et en conséquences ça devient une perte de temps et d'énergie inutile. Donc nous allons concentrer nos énergies à trouver des solutions aux problèmes qui nous préoccupent.

Lorsque les choses iront mieux, nous réévaluerons notre position. **Yanic Beaudry**

Pool de hockey

1	S.Bergeron	231
2	G.Blais	227
3	Sam.Dagenais	215
4	R.Guay	209
5	S.Demers	208
6	E.Aubin	200
7	Y.Jetté	198
8	S.Dagenais	188
9	G.Aubin	184
10	Y.Curotte	182
11	B.Aubin	174
12	S.Lavoie (occ.)	157
13	L.Regis	152
14	A.Belanger	142

Résumé de l'exécutif de novembre 2005 (Suite et fin)

Rapport de l'entretien

Pour continuer sur les sujets suivants:

Dossier instrumentation et contrôle.

Suivi de Dominique Cyr avec le CÉCEP, reste quelques point à éclaircir dont le stage en milieu industriel, formation sur le code électrique et la formation en santé et sécurité au travail.

Annexe D point 25: lettre d'entente pour projet et formation.

Une deuxième proposition patronale.

Procédure de temps supplémentaire:

Donc O.K. pour le rappel d'urgence, en premier les gars avec une étoiles (* en rouge), après les gars en bleus et en noir ne veulent pas se faire appeler. **Mais il y a eu un**

pépin avec les gardiens et le rappel.

Les gars de fin de semaine on droit de faire du temps supplémentaire, planifier ou avant une force majeur, il reste a s'entendre.

Sujet à débattre, job commencé, job à finir, pas plus de 1 heure maximum avec les imprévus 2 (discussion au mois de mai 2005 avec Robert Boucher et il dit que c'est O.K.).

Les congés des fêtes pour les gens de fin de semaine.

Les dates retenues sont en vacances les 24, 25, 31 décembre et le 1 janvier 2006 (les samedi et dimanche). Donc au travail le 26, 27 décembre et 2, 3 janvier (les lundi et mardi). Le score est de 11 à 8. Reste à faire une lettre d'entente avec les R.H.